

Commune de JOUY-LE-MOUTIER

PLAN PARCELLAIRE ET DE RETROCESSION

Plan de rétrocession des terres communales
AUX LES MARCHÉS DE BELLE FONDASSE
Rue de la Croix-Village et Rue des Forbœufs
Échelle 1/200

Section CE n°118 et 119 (AVANT DMPIC)
Superficie : 4 000 m²

- surface à rétroceder à la commune 2493m²
- surfaces espace vert conservées par l'ASL 324m²
- surfaces conservées par l'ASL, susceptibles d'être cédées aux riverains 899m²
- surface conservée par l'ASL 62 m²
- surface riverain à céder à la mairie 2 m²

18.04 Cotation du parcellaire d'origine Juin 1985
7.11 Cotation en cas d'acquisition par les riverains

NOTA: Les affûtes sont reportées au N.G.F. affûtes normales E26 (à l'abandon) G15 → 3 cm, Système RGF 90 (réseau géodésique français). Les cotes et les superficies sont issues de la répartition du parcellaire d'origine de Juin 1985.

